entiere contre son Parlement, dans les Class so ses séantes à Toulouse \*, Grenoble & Rouen; attentats qui portent également sur le Corps so entier de la Magistrature & ne tendent qu'à en consommer la destruction en substituant aux voyes autorisées par les Loix, un Despontisme odieux, un Gouvernement purement » violent & militaire, dont, à l'insçu & contre so les intentions dudit Seigneur Roi, autant 33 que contre les droits effentiels de la Nation, De Conseil de S. M. cherche déja depuis longtems à faire prévaloir le sistème; s'occupera pareillement la Cour de la recherche de tous » les abus, vexations & malversations de tous sepres sous lesquels gémissent les Sujets dudit Seigneur Roi dans l'étendue de son ress fort. s

Usant de pouvoir, ce même Parlement de Bourdeaux a établi une Commission, à la tête de laquelle a été mis un Président, pour réprimer les abus que les Employés commettent dans la perception des droits; & en conséquence le Directeur des Fermes & le Receveur des Tailles, pressés de rendre compte de leur gestion, ont disparu & ont pris la route de Paris. La Commission a fait plus : elle a supprimé un droit qui se percevoit au prosit de la Ville de Bourdeaux sur disserentes denrées & qui pouvoit monter à cinquante mille écus par an. Le Maréchal de Richelieu, Gouverneur de la Province, & Mr. Boutin, Intendant, ont expédie un Cou-

<sup>\*</sup> Nous avons rapporté, page 352 de notre Journal de Novembre dernier, que tous les Membres de ce Parlement qui siège à Tomonse étoient tenns en arrêts dans leurs maisons, par ordre du Roi.